



L'Office Djiboutien de La Propriété Industrielle et Commerciale

Avis d'Immatriculation et de Modification au registre du commerce et des sociétés (RCS).

Dénomination sociale: « PHARMACIE MONT ARREY » SARL

Siège principal : ALI SABIEH -DJIBOUTI

Date & Heure de la modification: 21/07/2019 à 12 H 30

N° d'immatriculation au registre analytique : 15214/B/ SARL

Nature de la modification : ACTE RECTIFICATIF

Objet de la modification : AUGMENTATION DU CAPITAL

Le capital de la société est fixé à la somme de **150 000 DJF (Cent cinquante mille francs Djibouti)** divisé en **4 parts** de **37.500 DJF (Trente sept mille cinq cent francs Djibouti)** chacune.

- **Mme. NIMA DAOUD DABAR** **2 parts soit 75 000 DJF**
- **Mme. FATOUMA MAHAMOUD DAOUD** **2 parts soit 75 000 DJF**

➤ Suite au procès verbal de l'Assemblée Générale du **18/07/2019**, il a été décidé d'adopter les résolutions suivantes :

AUGMENTATION DU CAPITAL :

Les actionnaires ont donné leur accord pour augmenter le capital social de la société de **150 000 FDJ** à **300 000 FDJ (trois cent mille francs Djibouti)** divisé en **8 PARTS** de **37 500 FDJ** chacune.

➤ **Conséquences sur la répartition des apports et du capital (article six et sept) :**

Le capital de la société est fixé à la somme de **300 000 FDJ (Trois cent mille de francs Djibouti)** est divisé en **8 parts** de **37 500 FDJ** chacune entièrement souscrite et attribuée aux associés en fonction de leurs apports respectifs, c'est-à-dire :

- **Mme. NIMA DAOUD DABAR** **6 parts soit 225 000 DJF**
- **Mme. FATOUMA MAHAMOUD DAOUD** **2 parts soit 75 000 DJF**

Dénomination sociale: « AL-NASRI » SARL

Siège social : DJIBOUTI

Déposant : Me MOURAD FARAH

Date & Heure de la modification: 21/07/2019 à 15H30

N° d'immatriculation au registre analytique : 9664/B/SARL

Nature de la modification : ACTE RECTIFICATIF

Objet de la modification : EXTENSION DE L'OBJET

➤ Suite à l'avenant aux statuts de la société « AL-NASRI » SARL en date du **06/07/2019**, déposé et authentifié par **Me MOURAD FARAH**, il a été décidé des modifications suivantes :

I- EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL (Article 2)

La société a pour objet en tout pays et principalement en République de Djibouti :

- Importation et commercialisation de toutes sortes de marchandise non prohibées
- Représentation commerciale

En outre :

L'entreprise générale de réalisation de projets de construction de tous travaux publics et privés, qu'elle que soit la nature, la construction et la réfection des bâtiments d'infrastructure et tous bâtiments d'habitation, industriels et autre et notamment de tous travaux publics. La participation à tout appel d'offres publiques ou privées.

L'achat, la vente de tous matériaux de construction et autre la fourniture des matériels, locations des matériels et les équipements.

Toutes activités de logistiques, de transit, de transport et manutention et toutes activités connexes.

L'entreprise générale des transports de toute nature, sous toutes formes et par tous moyens, par voies routières ainsi que toutes opérations s'y rattachant directement ou indirectement.

Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, civiles et commerciales, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.